



[Edito : Déjà le 3ème numéro ! \(R. Kohler\)](#)  
[PRME : Appel à projets de recherche pour 2015 \(D. Mainard\)](#)  
[Commission éthique \(H. Coudane\)](#)  
[L'école de chirurgie du Fer à Moulin \(F. Fitoussi\)](#)  
[Bourses de la SOFCOT \(F. Fitoussi\)](#)  
[Notre Fondation, la FICOT \(B. Moyen, A. Sautet\)](#)  
[Focus sur SOFOP \(J. Lechevallier\)](#)  
[Dossier spécialité « ortho traumatolo » HAS : \(R. Kohler\)](#)  
[OVID, mot de passe \(C. Court\)](#)  
[Biblio CDO \(R. Vialle\)](#)  
[Agenda](#)  
[Lien utiles](#)



**Déjà le 3ème numéro !**

Cette « lettre du CNP SOFCOT » est la troisième qui vous parvient. Je rappelle qu'elle émane d'une volonté du Président actuel de la SOFCOT, Norbert Passuti, qui a souhaité instaurer une meilleure communication

entre tous les membres, plus rapide et plus souple, bénéficiant des moyens électroniques actuels. La parution est bimestrielle (15 Février, 15 Avril, 15 Juin) et cette *Newsletter* complète le BOF, édité en papier, qui poursuit sa parution à rythme semestriel.

Nous serions heureux, à l'occasion de ce 3<sup>ème</sup> numéro, de connaître votre impression pour améliorer son contenu (le Comité de rédaction est constitué de Franck Fitoussi et moi-même).

Sans vous demander de remplir un énième questionnaire, auriez-vous l'amabilité de faire part de vos impressions au Secrétariat de la SOFCOT [sofcot@sofcot.fr](mailto:sofcot@sofcot.fr) (à l'attention d'Eleonore Brackenbury) :

sur le mode de diffusion et la qualité de réception de cette lettre (qui sera encore facilitée avec la mise en œuvre imminente de la nouvelle plateforme du site SOFCOT)

la fréquence vous convient-elle ?

la lisez-vous in extenso ou en sélectionnant certaines rubriques à partir du sommaire ?

l'imprimez-vous ? l'archivez-vous ?

trouvez-vous son contenu intéressant ? (il s'agit de brèves mises au point sur des sujets d'actualité : DPC, infections ostéo articulaires, chirurgie ambulatoire... ou des présentations de Commissions ou Sociétés associées et partenaires du CNP SOFCOT)

Par ailleurs, la rubrique bibliographique, assurée par le Centre de Documentation orthopédique, vient systématiquement compléter cette lettre.

En ce qui concerne « l'Agenda des manifestations », il semble difficile de le poursuivre au risque d'oublier des manifestations, et de se le faire reprocher ! Aussi avons-nous opté pour un lien vers l'agenda complet sur notre site. Chaque annonce de journée ou congrès que vous aurez publié sur notre site dans le délai de 2 mois avant la parution de la prochaine *Newsletter* sera automatiquement intégré dans ce lien.

Souhaitez-vous enfin voir traités d'autres sujets et en particulier une tribune interactive genre « courrier des lecteurs » ?

Merci de vos réponses et suggestions qui contribueront à améliorer votre *Newsletter*, dont les prochains numéros seront diffusés le 15 Octobre et le 15 Décembre prochain.

Très cordialement.

Rémi Kohler  
Président de l'AOT 2014

[Retour au sommaire](#)



**Appel à projets de recherche pour 2015**

La SOFCOT souhaite promouvoir des études cliniques prospectives de niveau 1 et 2 visant à améliorer les connaissances épidémiologiques ou physiopathologiques, la prise en charge thérapeutique dans le domaine de l'orthopédie et de la traumatologie.

Un premier appel d'offres non thématiqué a été organisé en 2012.

La SOFCOT a décidé de lancer un second appel d'offre auprès des chirurgiens orthopédistes et/ou traumatologues membres de la Société quel que soit leur mode d'exercice, sur le thème suivant :  
Stratégie médico-économique dans la prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur.

Les études multicentriques seront privilégiées. Tous les chirurgiens participant devront être membres de la SOFCOT.

Le montant total maximum alloué à ce projet sera de 70k euros quelle que soit la durée de cette étude, qui ne devra pas excéder 3 ans. Le versement de la bourse se fera par tranches en fonction de l'état d'avancement de l'étude qui fera l'objet d'un rapport régulier par le porteur du projet auprès du Conseil scientifique.

Les projets doivent être adressés par courrier et par mail ([sofcot@sofcot.fr](mailto:sofcot@sofcot.fr)) au secrétariat du CNP SOFCOT (56 Rue Boissonade - 75014 PARIS) à l'attention de Norbert Passuti, Président du CNP SOFCOT avant le 1er août 2014. Le dossier précisera le but de l'étude, la méthodologie détaillée, le recueil des données, l'analyse des résultats et la liste des chirurgiens ou des centres participants. Les études pouvant aboutir à des propositions d'amélioration des pratiques chirurgicales et à élaborer des recommandations de bonnes pratiques seront privilégiées.

Les porteurs de projet seront auditionnés par le Conseil Scientifique du CNP SOFCOT qui établira un classement soumis au Bureau de la SOFCOT.

Pour toute précision supplémentaire, vous pouvez prendre contact avec :

Didier MAINARD ([didier.mainard@univ-lorraine.fr](mailto:didier.mainard@univ-lorraine.fr), 03 83 85 17 82)

Cette étude devra également avoir pour objectif une ou plusieurs publications dans une revue scientifique. Tout article, qui sera soumis préalablement au Conseil Scientifique, devra impérativement rappeler le soutien financier de la SOFCOT.

Didier Mainard  
Président du Conseil Scientifique

[Retour au sommaire](#)



## **Le Comité d'Ethique du CNP SOFCOT**

Créé par le bureau de la Sofcot le 25/01/2013, le Comité d'Ethique de la Sofcot a été d'abord été présidé par Jean Puget jusqu'à son décès en août 2013. Jean Puget avait animé, depuis sa présidence en 2008, un groupe

de réflexion éthique qui avait permis la rédaction d'une charte sur les relations des chirurgiens orthopédistes avec les groupes industriels. Jean Puget membre du *Ethics Committee* de l'EFORT, présentait lors du 14ème congrès de cette société à Istanbul (juin 2013) les notions d'éthique concernant les relations avec les institutions gouvernementales nationales et européennes, les universités pour la formation, les revues scientifiques pour les publications.

Le comité d'Ethique de la Sofcot n'a pas vocation à fixer des règles morales car le champ d'application de l'éthique concerne aussi la valeur de nos pratiques et les conditions d'exercice de celles-ci. C'est en effet partir de la réflexion éthique que sont issus les principaux textes réglementaires déontologiques et législatifs qui régissent notre exercice professionnel".

Les membres actuels du "Comité d'Ethique" : H. Coudane, N. Passuti (Président CNP SOFCOT), R. Kohler (Président AOT), C. Court (Secrétaire Général CNP SOFCOT), F. Fitoussi (Secrétaire Général Adjoint CNP SOFCOT), P. Beaufils (Rédacteur en Chef OTSR), D. Hutten (Rédacteur en Chef Cahiers d'enseignement), D. Mainard (Président du Conseil Scientifique).

Henry Coudane  
Président du Comité Ethique

[Retour au sommaire](#)



## L'école de chirurgie du Fer à Moulin



Pour mettre un terme aux dissections clandestines et insalubres auxquelles devaient se livrer les chirurgiens, le Conseil Général des Hospices, dans sa séance du 21 décembre 1832, décidait l'édification à Paris, au 17 rue du Fer-à-Moulin, d'un Amphithéâtre d'anatomie sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Clamart. Le tracé de l'actuelle rue du Fer-à-Moulin a été ouvert au XII<sup>e</sup> siècle. A l'origine, elle se nomme rue du Comte-de-Boulogne en raison d'un hôtel appartenant au Seigneur de cette ville. En 1806, deux voies furent réunies sous le nom de Fer-à-Moulin en raison d'une ancienne enseigne de fer à moulin. La rue du Fer-à-Moulin longe l'arrière de l'hôtel Scipion. Construit à partir de 1565 pour le financier et banquier Scipion Sardini il devient à

la Révolution française la boulangerie des hôpitaux de Paris, institution qui en a toujours la tutelle. Scipion Sardini, (né en 1526 à Lucques en Italie et mort en 1609 à Paris), était un financier français d'origine toscane qui a fait partie des italiens influents de l'entourage de Catherine de Médicis.

Un théâtre anatomique est un édifice spécialisé où l'on procédait à des dissections anatomiques en public à partir de la fin du Moyen Age. Il s'agissait alors d'une résurgence historique des dissections humaines à vocation scientifique pratiquées au cours de l'Antiquité grecque. Les théâtres anatomiques demeurèrent des structures démontables jusqu'à ce que fussent érigées les premières installations permanentes en Europe de Sud (Salamanque, Padoue). La plupart du temps, ils étaient conçus sous la forme d'amphithéâtres en bois au centre desquels le cadavre à étudier était placé sur une table de dissection, l'anatomiste conduisant la leçon. On emploie donc souvent les termes « d'Amphithéâtre d'anatomie » pour désigner ces gradins concentriques, qui manifestaient de par leur disposition le nouveau moyen privilégié d'accéder à la connaissance anatomique, en plus des traités spécialisés. Ainsi disposés, les théâtres anatomiques attirèrent, outre les médecins et étudiants en médecine à qui cet enseignement universitaire était principalement destiné, de nombreux curieux issus de milieux sociaux variés.

L'édification de l'école de chirurgie, entreprise selon les plans de M. Huve, architecte, grâce à des fonds votés par le Conseil Municipal de la Ville de Paris et l'aide de l'Etat, fut achevée en 1836. Elle fut rattachée en 1849 à l'*Assistance Publique des Hôpitaux de Paris* nouvellement créée, qui reçut les attributions du Conseil Général des Hospices. Serres, le premier directeur, y accueillit les élèves internes et les externes des hospices, seuls admis à y pratiquer des dissections d'anatomie. En 1890, un centre de chirurgie expérimentale fut adjoint à l'activité de dissection anatomique. Il semble que la fréquentation ait été très importante, puisqu'en 1939, près de 600 élèves s'occupaient à des travaux anatomiques.

L'édifice actuel fut reconstruit en 1982, et mis aux normes légales européennes en 1992. On ne peut pas réellement parler d'amphithéâtre d'anatomie puisque la salle de dissection, dans laquelle plusieurs petits groupes d'étudiants peuvent travailler, est séparée de l'amphithéâtre des cours. Il est néanmoins possible d'installer au bas de l'amphithéâtre des cours une table de dissection puisqu'il est doté de caméras et scialytiques.

Aujourd'hui, l'école de chirurgie est un lieu unique d'apprentissage de l'anatomie et de la chirurgie par la dissection. Elle est ouverte en priorité aux internes et au personnel médical des Hôpitaux de Paris mais des chirurgiens de tous les pays viennent y pratiquer leur art.

Pour en savoir plus :

[Site du Fer à Moulin](#)

« Theatrum Anatomicum in History and Today », Gerst-Horst Schumacher, International Journal of Morphology, n°25(1), 2007

Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments de Félix et Louis Lazare, facsimilé de l'édition de 1844, p.214

Rembrandt's Anatomy of Dr. Nicolaas Tulp: An Iconological Study, William Sebastian Heckscher, New York University Press, New York, 1958

Franck Fitoussi  
Secrétaire Général Adjoint

[Retour au sommaire](#)



## Postulez pour une bourse du CNP SOFCOT

La SOFCOT participe aux voyages d'étude sous la forme de bourses. Cette aide financière est destinée à faciliter les séjours de jeunes chirurgiens orthopédistes français à l'étranger. La soumission d'un dossier complet de demande de bourse, déposé dans les délais impartis est une condition obligatoire pour l'obtention de ces bourses. La commission des bourses se tient deux fois par an et décide de l'attribution des bourses selon les éléments présents dans le dossier. Elle est présidée par le Pr Fitoussi, Secrétaire Général de l'AOT. Les bourses ne sont pas cumulables et les premières demandes de bourse seront étudiées de façon prioritaire. La prochaine session de la Commission des bourses aura lieu le vendredi 4 Juillet 2014.

Pour les candidats français, cinq types de participation aux voyages d'étude sont proposés :

### 1) Bourses SOFCOT

Elle est d'un montant de 10 000 € (6 mois) ou 20 000 € (1 an) en Europe /11 000 € (6mois) ou 22 000 € (1 an) hors CE (afin de prendre en compte les billets de transport).

Le niveau requis est celui du clinicat ou de la dernière année de spécialité. La bourse est attribuée pour une durée de 6 ou 12 mois.

Les dossiers seront examinés tous les 6 mois, généralement en décembre/janvier et juin/juillet. Les demandes doivent parvenir à la SOFCOT 6 mois au moins avant la date prévue du séjour.

Les candidats doivent adresser leur dossier au secrétariat de la SOFCOT. Celui-ci doit impérativement comporter :

1. La lettre d'acceptation du Chef de Service réceptionnaire,
2. Un curriculum vitae complet,
3. Une lettre de cautionnement d'un Membre Titulaire de la SOFCOT,
4. Etre membre junior de la SOFCOT
5. Un résumé d'un exposé scientifique susceptible d'être présenté aux hôtes
6. Un plan détaillé de séjour dans le pays choisi, incluant les services souhaités,
7. Un projet de travail,
8. Un plan de financement du voyage et du séjour en dehors de la bourse éventuellement accordée par la SOFCOT, (autre financement demandé ou obtenu : rémunération, bourses d'autres sociétés, autres revenus ...)

La candidat doit avoir déjà communiqué comme auteur ou co-auteur à un congrès de la SOFCOT ou de ses sociétés associées ou partenaires, ou publié un article comme auteur ou co-auteur dans la RCOT ou OTSR.

Le Candidat s'engage à adresser au secrétariat de la SOFCOT dans les 3 mois qui suivent son retour un rapport sur son voyage et sur son travail (6 pages dactylographiées + Iconographies). Il doit également soumettre une communication au congrès de la SOFCOT et/ou une publication dans un délai d'un an après la fin du voyage.

Le Bureau de la SOFCOT décide du choix des candidats et de la somme attribuée à chacun d'eux, cette somme n'est pas imposable dans la mesure où elle ne correspond pas à un travail ordonné mais à un complément de formation. Seule 80 % de la Bourse sera versée, les 20 % restants l'étant à réception du rapport de séjour dans les 3 mois après la fin du stage.

## 2) Bourses Master :

Elle est d'un montant de 20 000 € (1 an) en Europe / 22 000 € (1 an) hors CE. Des bourses sont attribuées chaque année aux étudiants de nationalité Française, membres juniors de la SOFCOT désirant préparer un MASTER hors "année recherche" (c'est à dire sans emploi rétribué).

Le dossier à fournir doit comporter:

1. Curriculum Vitae
2. Lettre de cautionnement d'un membre titulaire de la SOFCOT
3. Le projet de MASTER (incluant la mention du MASTER, l'Université d'inscription, le titre du travail de recherche, les partenaires et la lettre d'acceptation du Directeur du Laboratoire)
4. Lettre d'acceptation du Directeur du Laboratoire
5. Financement personnel + projet (autre financement envisagé ou obtenu : rémunération, bourses d'autres sociétés, autres revenus...)

La SOFCOT finance la part salariale du candidat et le projet scientifique en concertation avec le responsable du laboratoire d'accueil. Le candidat s'engage à fournir au secrétariat de la SOFCOT le mémoire de son Master, le résumé du mémoire pour le BOF et à soumettre une publication issue du travail à la Revue de Chirurgie Orthopédique ou OTSR, organe officiel de la SOFCOT. Les derniers 20% de la bourse seront versés après que la SOFCOT ait reçu la preuve de la soumission de l'article par la RCOT ou OTSR. Toute publication dans une autre revue doit mentionner l'origine des fonds obtenus. Les dossiers seront examinés au plus tard avant le 1er juin. Aucune bourse ne sera attribuée de façon rétroactive.

## 3) Bourses EFORT

Il s'agit d'une bourse de la SOFCOT pour aller au Congrès EFORT d'un montant de 1500 €. Les critères nécessaires sont une communication orale acceptée au congrès de l'EFORT, être membre junior de la Sofcot et être âgé de moins de 40 ans. Le dépôt du dossier doit avoir lieu au moins quatre mois avant le Congrès EFORT. Le dossier doit comporter un CV résumé, le bulletin d'inscription au Congrès de l'EFORT et la copie du mail d'acceptation du travail.

## 4) Travelling Fellowship EFORT

Annuellement, l'EFORT organise deux Travelling Fellowship, un au printemps et un à l'automne. La SOFCOT reçoit les candidatures et transmet ensuite les dossiers à l'EFORT qui sélectionne les candidats. La SOFCOT assure les frais de transport de la France vers le pays d'accueil. Le reste des frais de transport et le

logement sont pris en charge par la Société Nationale accueillant le Travelling Fellowship. L'EFORT offre une participation symbolique de 300 euros.

#### 5) Bourses APCORT de voyage à l'étranger

D'un montant de 5000 €, elle est destinée à un chirurgien français en formation de moins de 40 ans avec production d'un article original en anglais pour l'OTSR avec : versement au départ de 2500 euros et le solde de 2500 euros à l'acceptation de l'article par la rédaction. La demande doit être faite auprès de l'APCORT (56 rue Boissonade - 75014 Paris) - e-mail : [sofcot@sofcot.fr](mailto:sofcot@sofcot.fr). La demande doit comporter le CV du candidat, le projet détaillé du voyage incluant les lettres d'acceptation des chefs de service auprès desquels le candidat va effectuer ses séjours, le titre du projet d'article qu'il compte soumettre à OTSR à son retour, et une lettre explicative reliant l'article en projet et le voyage. La demande doit parvenir à l'APCORT au plus tard le 1er Juin pour un voyage envisagé de Novembre à Avril, ou le 1<sup>o</sup> Décembre pour un voyage envisagé de Mai à Octobre.

#### 6) Pensez à la FICOT (Fondation pour l'Innovation en Chirurgie Orthopédique et Traumatologique)

La FICOT entend promouvoir l'excellence pour tout ce qui concerne la formation et de la recherche, dans le domaine de la Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

Elle attribue, entre autres, des aides financières et des bourses (voyage et recherche) pour les étudiants et chercheurs particulièrement méritants. Elle supportera financièrement des échanges et visites pour les jeunes chirurgiens et chercheurs. Les domaines de soutien doivent être relatifs aux techniques chirurgicales, connaissances, recherche et qualité des soins. Les bourses sont attribuées sur proposition du comité scientifique de l'Académie d'orthopédie. Le comité scientifique de la FICOT (indépendant du comité exécutif) juge les propositions et fait son choix.

Franck Fitoussi  
Secrétaire Général Adjoint

[Retour au sommaire](#)



## La Fondation pour l'Innovation en Chirurgie Orthopédique et Traumatologique



Une fondation dédiée à la chirurgie Orthopédique et Traumatologique est née en 2011, sur proposition de Bernard Moyen et d'Alain Sautet, par conviction de sa nécessité. Sa naissance s'est faite progressivement. Cette proposition fut faite la première fois pendant la séance du 6 mai 2011. Charles Court, secrétaire général adjoint, a étudié les diverses possibilités de création d'une fondation. Nous avons opté pour la création d'une



fondation sous l'égide de la Fondation de France (FDF), fondation reconnue d'utilité publique : c'est notre fondation « *abritante* ». Le nom de la fondation FICOT (fondation pour l'innovation de la chirurgie orthopédique et traumatologique) a été donné sur proposition de Bernard Toméno, rappelant par son suffixe « COT » son lien de parenté avec la chirurgie orthopédique. La FICOT garde son propre organe de décision. La FDF dispose d'un fort contrôle sur les activités de la FICOT. La FICOT ne possède pas de personnalité morale et ne peut donc pas avoir de salariés, et c'est la FDF qui assure la responsabilité juridique des actes accomplis. La FICOT peut recevoir des dons de tout ordre (argent, tableaux, etc.) mais elle ne peut pas faire appel aux dons sur la voie publique. La SOFCOT ne peut pas être bénéficiaire « es qualité » de dons de la FICOT. Les dons sont déductibles des impôts sur les sociétés. Pour créer cette fondation il a fallu changer les statuts de la SOFCOT (novembre 2011).

Un bureau a été créé. C'est Eléonore Brackenbury qui est coordonnatrice administrative.

Le Comité Exécutif est composé de onze administrateurs repartis en trois collèges :

Collège A : Cinq administrateurs nommés par le fondateur (la SOFCOT). Ils siègent au comité exécutif en qualité d'Administrateurs permanents.

Collège B : Quatre administrateurs cooptés par l'ensemble des membres du comité exécutif. Ils sont choisis en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la fondation pour un mandat de 3 ans renouvelable 1 fois.

Collège C : Deux administrateurs cooptés par l'ensemble du comité exécutif. Ils sont nommés pour un mandat de 3 ans renouvelable 1 fois.

Le comité exécutif élit parmi ses administrateurs un Président pour un mandat d'une année, renouvelable une fois. Ce fut d'abord le Professeur Bernard Moyen, puis depuis le 13 novembre 2013, le Pr Alain Sautet.

Les Buts :

La FICOT entend promouvoir l'excellence pour tout ce qui concerne la formation et de la recherche, dans le domaine de la Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

Elle attribuera entre autres, des aides financières et des bourses (voyage et recherche) pour les étudiants et chercheurs particulièrement méritants. Elle supportera financièrement des échanges et visites pour les jeunes chirurgiens et chercheurs. Les domaines de soutien doivent être relatifs aux techniques chirurgicales, connaissances, recherche et qualité des soins. Les bourses sont attribuées sur proposition du comité scientifique de l'Académie. Le comité scientifique de la FICOT (indépendant du comité exécutif) juge les propositions et fait son choix.

Les actions entreprises :

Elles ont été nombreuses, pour faire connaître la fondation et trouver des sponsors:

Création d'un logo, d'un site [www.ficot.org](http://www.ficot.org) et d'un infocentre téléphonique 01 43 22 47 58

Conférence de presse en Novembre 2012 avec deux invités de prestige : Edith Bouvier et Grégory Coupet

Réunions avec le SNITEM et l'AFIDEO

Cartes de vœux 2013

Appel aux entreprises dans le domaine de la chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Création d'un module de dons en ligne

Dons lors de l'inscription au congrès SOFCOT 2013

Prix FICOT de 1500 euros pour une communication de recherche clinique (candidat de moins de 35 ans).

Les donations : SOFCOT, Zimmer, donateurs privés

Les axes d'avenir:

Nouer des partenariats institutionnels avec des opérateurs français et étrangers (fondations, fédérations, associations, agences) capables de renforcer la légitimité de la fondation

Participer de façon directe ou indirecte à un événement national, ayant une forte visibilité auprès du grand public et rentable sur le plan financier en termes de ressources pour la FICOT

Constituer une base de données des donateurs et prospects

Développer des actions de communications en direction des médias en s'appuyant sur la saisonnalité de certains thèmes ou sur un événement inattendu

Proposer un véritable offre de partenariat avec les futurs sponsors et proposer des thèmes de conférences pour les cadres des entreprises (perte d'autonomie, le bien vieillir, les nouvelles technologies, découverte du corps humain, le danger du tabac pour les opérations, la sérendipité, etc.)

Prix commun SHAM/FICOT pour 2014

Alain Sautet (Président de la FICOT)

Bernard Moyen (Past Président de la FICOT)

[Retour au sommaire](#)



## La SOFOP (Société d'Orthopédie Pédiatrique)



1 - La très jeune SOFOP – née en 2006 – est en fait l'aboutissement de la maturation de deux structures qui ont réuni chirurgiens orthopédistes pédiatres français et plusieurs étrangers depuis près de 40 ans. Avant le GEOP, le CREPO, années 70 par Jean-Gabriel POUS de Montpellier, Henri CARLIOZ, Pierre RIGault et Henri BENSACHEL de Paris BOUYALA de Marseille réunissait les chirurgiens – *pédiatres ou orthopédistes de formation* – qui se dédiaient exclusivement à l'orthopédie pédiatrique. Très précocement, ce petit groupe organisa annuellement des séminaires de formation à l'intention des jeunes et des assistants. L'objectif affiché était de *partager les connaissances*. C'est ainsi que chaque senior de la spécialité participait et participe toujours à ces réunions studieuses, interactives et conviviales. L'ouverture aux autres spécialités (orthopédistes pour adulte, radiologues, neurologues, généticiens..) avec lesquels nous collaborions au quotidien a enrichi cette dynamique. Sans le savoir, nos maîtres avaient ainsi créé les fondements du DPC ! L'attraction importante générée par les séminaires du CREPO a été telle que peu à peu les orthopédistes pédiatres se sont multipliés dans les villes françaises. Le nouveau Groupe d'Étude en Orthopédie Pédiatrique (GEOP) réunit 23 membres sous la présidence de Bernard GLO...

la SOFOP compte plus de 200 membres dont 186 titulaires : 133 en France, 53 à l'étranger (dont la moitié en Europe) dans le secteur public : (CHU et CHG) et 26 en secteur privé.

2 - La SOFOP est une « Société associée » de la SOFCOT avec laquelle elle partage une partie de son histoire et donc une partie de sa culture. En retour, la SOFCOT a toujours reconnu les orthopédistes pédiatres comme étant des leurs et non pas des autres. Les orthopédistes pédiatres se sont vu confier des responsabilités importantes à la SOFCOT, de la présidence de la société à celle de l'Assemblée Générale, par le secrétariat général, le secrétariat du collège et le centre de documentation. La très grande majorité des orthopédistes pédiatres (devrait être la totalité !) sont membres des deux sociétés. Pour autant les orthopédistes pédiatres ne peuvent oublier la contribution de la pédiatrie (Conseil National de la Chirurgie de l'Enfant, sous-section 54.02, Collège National Hospitalier et Universitaire de Pédiatrie). Les relations entre ces instances (versant SOFCOT et versant SOFOP) sont amicales et fructueuses, en particulier dans l'enseignement (les deux collèges travaillent en synergie pour l'enseignement du DESC).

3 - Le bureau de la SOFOP, placé sous l'autorité du président de la société – actuellement Claude KARGER, Strasbourg – et animé par son secrétaire général, Philippe WICART, organise la vie de la société :

La journée de la SOFOP à Paris pendant le Congrès de Novembre de la SOFCOT, (à côté des autres Sociétés associées) comprend des sessions de communications particulières de pédiatrie et la séance de dossiers pendant le congrès.

Les séminaires annuels d'enseignement qui perpétuent chaque année dans une ville différente la tradition de formation installée par le CREPO il y a 40 ans. Depuis 2011, ces journées accueillent aussi le séminaire de recherche et le séminaire de la recherche. Chaque session regroupe 250 à 300 participants et une monographie de référence est publiée sur le thème du séminaire. En 2014 le pied de l'enfant (Lyon) et en 2015 maladies neuromusculaires (Paris).

Relations avec la SOFCOT, en participant à plusieurs de ses commissions (DPC, chirurgie ambulatoire, Comité éditorial de la revue scientifique, nomenclature...).

Les relations avec les sociétés dont la SOFOP est partenaire : Paediatric Orthopaedic Society of North America (POSNA) et Paediatric Orthopaedic Society (EPOS).

Initiation et soutien logistique de travaux de recherche multicentriques

En novembre 2013 le bureau a organisé un séminaire de réflexion prospective qui a dessiné les grandes orientations de la SOFOP.

Une « Gazette de la SOFOP » (qui a succédé à la « Lettre du GEOP ») est publiée 3 fois par an et est accessible électroniquement. Rédacteur en chef est le Docteur C. Morin.

L'orthopédie pédiatrique française structurée peu après la POSNA mais bien avant l'EPOS et la majorité des autres sociétés, attire, par la qualité de son enseignement, par celle de ses travaux, et aussi par la convivialité que lui confère sa « petite » communauté de nombreux collègues français et étrangers, chirurgiens et non chirurgiens, orthopédistes pédiatres ou d'adulte qui partagent leur passion pour cette belle spécialité.

Contacts :

[p.wicart@nck.aphp.fr](mailto:p.wicart@nck.aphp.fr) (Secrétaire Général)

[www.sofop.org](http://www.sofop.org) (site de la Société)

[www.livres-medicaux.com](http://www.livres-medicaux.com) (adresse de la « Gazette »)

Joël Lechevallier (Past Président)

Philippe Wicart (Secrétaire Général SOFOP)

Rémi Kohler (Ancien Président de la SOFOP et Président de l'AOT 2014)

[Retour au sommaire](#)



## Dossier de spécialité "ortho traumato"



La Haute Autorité de Santé (HAS) a souhaité, à l'instar de ce qu'elle faisait déjà pour les médecins généralistes dans « Actualité et pratiques », concevoir avec les principales Sociétés savantes des dossiers thématiques par spécialité mettant sous le feu des projecteurs des événements d'actualité concernant la spécialité et des questions faisant l'objet de discussions, en partenariat avec les spécialistes et des experts de la HAS.

Un tel dossier dédié à la « *Chirurgie orthopédique et traumatologie* » verra le jour en Novembre 2014. Cette démarche est pleinement dans la volonté affichée par la SOFCOT de collaborer avec la HAS et mettre en avant l'évaluation et la qualité disponible uniquement sous forme électronique (sur le *Webzine* de la HAS). Sa réalisation (et ses actualisations annuelles) se fera sous l'égide de la HAS et d'un rédacteur en Chef proposé par la Société (pour la SOFCOT : R. Kohler).

Ces dossiers sont composés de 4 rubriques :

« *En bref* » : quelques lignes annonçant une actualité ou un sujet que l'on souhaite mettre en avant.

« *FOCUS* » : des articles faisant intervenir des experts de la spécialité désignés par le Rédacteur en Chef pour apporter leur point de vue du professionnel de santé sur une thématique d'actualité ou faisant l'objet d'un travail de la HAS. C'est là que le rôle des Sociétés Associées de la SOFCOT sera essentiel.

« *Dialogue* » : sous forme d'interviews vidéos ou écrites (ex entretien avec une Association de patients, éditorial du patient, etc...)

« *Retour d'expérience* » : des articles rédigés par des professionnels de santé experts sur des sujets d'actualité (entretien avec un Professeur X), cette rubrique se prêtant à faire le point sur des évolutions structurelles de la spécialité (par exemple clinique ambulatoire, orthogériatrie, ou DPC, etc...)

Ce dossier sera un support important pour les membres de la SOFCOT dès lors que son contenu et les avis émaneront de ses membres de la SOFCOT et seront mis en forme par des experts de la HAS qui ont une excellente expérience de ces dossiers « *bonne pratique professionnelle* » (support bibliographique en particulier). Il aura ainsi, au sein de notre activité, une référence opposable sur laquelle s'appuyer.

Rémi Kohler  
Président de l'AOT 2014

[Retour au sommaire](#)



## **Bibliographie: merci de ne pas diffuser votre mot de passe!**

Afin de proposer le plus grand nombre de revues en ligne gratuitement aux membres de la Société, nous faisons appel à des fournisseurs de revues en ligne.

Cette année, notre prestataire nous fait subir une augmentation de 30% de l'abonnement annuel soit un montant de 160 000€.

L'argumentaire de cette société est de dire que l'augmentation de ce montant est due à l'augmentation du nombre de téléchargements des revues et en particulier les téléchargements par des personnes non membres de la SOFCOT.

Il est important que les codes d'accès qui vous sont fournis à titre strictement personnel ne soient pas diffusés à d'autres personnes.

Merci de réactiver un nouveau mot de passe.

Il en est de notre responsabilité à tous pour que nous puissions continuer d'accéder à ces revues en ligne.

A titre d'information, depuis 2009 les tarifs ont doublés et il est bien évident que si les tarifs continuaient d'augmenter de la sorte, la SOFCOT ne pourra plus assumer ces revues en ligne qui sont pourtant nécessaires à tous.

Je vous remercie de votre vigilance.

Charles Court  
Secrétaire Général CNP-SOFCOT

[Retour au sommaire](#)



## **Centre de Documentation Orthopédique**



[La rupture traumatique du tronc veineux innominé : une complication de la luxation sterno-claviculaire postérieure](#)

[L'admission postopératoire dans une unité gériatrique dédiée diminue la mortalité après fracture du col du fémur](#)  
[Faut-il opérer systématiquement les ruptures traumatiques distales du biceps brachial ?](#)

[Attention au risque de fracture à basse énergie du fémur chez les patients traités par Alendronate au long cours](#)  
[Fractures déplacées du sacrum : Des résultats fonctionnels décevants à long terme](#)

[Retour au sommaire](#)



Retrouvez le détail complet des évènements sur l'agenda de la [SOFCOT](#)

[Retour au sommaire](#)



[SOFCOT](#)

[Congrès de la SOFCOT](#)

[S'inscrire au DPC pour les libéraux](#)

[Sociétés associées et partenaires](#)

Pour se désinscrire, nous envoyer un message à : [sofcot@sofcot.fr](mailto:sofcot@sofcot.fr)

[Retour au sommaire](#)